

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, les services académiques de l'Education nationale ont été amenés à réfléchir à la possible fermeture d'une nouvelle classe à l'Ecole primaire Joseph Lair, et ce à compter de septembre prochain.

Alerté sur cette éventualité, Paul-Henri DENIEUIL, Maire de Saint-Jean-d'Angély s'est aussitôt rapproché de l'Inspection académique et a envoyé, le 9 janvier dernier, un courrier exprimant toute son inquiétude face à cette possible fermeture.

Ce courrier rappelait, entre autres, la configuration dans laquelle les écoles de la Ville évoluent déjà :

- une rationalisation des écoles maternelles, avec le transfert de l'école Barthélémy Profit vers les écoles Manoir et Régnaud ;
- et plus spécifiquement pour l'école Joseph Lair : outre la suppression de deux classes en 2008 et 2004, la présence de deux classes de CLIS, d'un dispositif CLIN, d'une classe mi-temps pour les enfants du voyage et la présence d'élèves accueillis à la MECS de Chancelée ainsi qu'à l'ITEP de la Fondation Robert.

Voulant dépasser une analyse purement arithmétique et des calculs théoriques, Paul-Henri DENIEUIL rappelait son attachement à « *la qualité du service public d'enseignement et [aux] spécificités culturelles et sociales* » propres à chaque territoire.

*« Je suis très inquiet à l'idée qu'une nouvelle classe puisse être fermée à l'Ecole Joseph Lair. Cela conduirait inévitablement à une hausse des effectifs par classe, à la constitution de classes à plusieurs niveaux et à des graves problèmes d'intégration. (...) Je m'oppose clairement à toute idée de fermeture d'une classe supplémentaire à l'Ecole Joseph Lair en 2009 ».*

**A ce jour, Paul-Henri DENIEUIL a obtenu l'assurance que la Ville de Saint-Jean-d'Angély ne connaîtra pas de fermeture de classes à la prochaine rentrée.**

En effet, par courrier en date du 22 janvier, Gérard Prodhomme, Inspecteur d'Académie lui a répondu :

**« Compte tenu de l'enveloppe de postes accordée au département dans le cadre du budget de l'Etat pour la rentrée scolaire 2009, et de la problématique propre à cette école [Ecole Joseph Lair] (accueil d'enfants du voyage, d'élèves provenant de la MECS Chancelée et de l'ITEP de la Fondation Robert, présence de 2 CLIS), j'accepte à titre exceptionnel de surseoir à une nouvelle fermeture de classe à la prochaine rentrée scolaire ».**

Pour la rentrée 2009, les écoles de la Ville ne seront donc pas touchées par de nouvelles fermetures. Les conditions d'évolution et l'éducation des jeunes Angériens s'en trouveront donc confortées. « *Je me réjouis de cette annonce. Elle marque une volonté de dialogue avec les services de l'Education nationale et par-dessus tout, la prise en compte des intérêts de nos enfants* » a déclaré Paul-Henri DENIEUIL à la lecture de ce courrier. Nous pouvons tous nous en satisfaire.